

Toujours lors du dernier Conseil municipal, nous avons assisté à la présentation des projets pour les futurs bâtiments du nouvel ensemble de l'Ilot de la Râpe, qui doit être construit à l'entrée nord d'Orléans, à côté de l'avenue de Paris, à l'endroit où... Toujours lors du dernier Conseil municipal, nous avons assisté à la présentation des projets pour les futurs bâtiments du nouvel ensemble de l'Ilot de la Râpe, qui doit être construit à l'entrée nord d'Orléans, à côté de l'avenue de Paris, à l'endroit où on arrive à Orléans, après avoir franchi les lignes de tram. Trois remarques à ce sujet.

1. Il est incompréhensible que la municipalité ait refusé (une fois encore) de faire un (ou des) concours d'architecture en bonne et due forme. Résultat, chaque promoteur a « proposé » son architecte. L'ensemble est morne et terne. Ce sont des bâtiments comme on en a beaucoup vus, hélas ! Il y avait pourtant une possibilité de faire quelque chose de fort, de beau, en jouant la carte de la création.

2. Autre occasion manquée par rapport au projet initial : on laisse le nord de l'avenue de Paris intact... c'est-à-dire qu'on maintient cette entrée de ville dans son aspect actuel. Dommage ! Nous avons commencé à valoriser l'avenue de Paris au sud, avec une pelouse et deux rangées d'arbres. On pourrait – on devrait ! – continuer et repenser l'ensemble. Encore faudrait-il le vouloir.

3. Enfin, le nombre de logements sociaux est inférieur à ce qui était prévu. N'oublions pas que nous devons accueillir à Orléans de jeunes parents et des familles... si nous voulons que l'on cesse d'assister à des fermetures de classes...

JPS

Thème : Textes sur Orléans